

FICHE DECLARATIVE DES PERFORMANCES THERMIQUES* DES MENUISERIES VITRÉES* REYNAERS SÉRIES CP 50 - CP 50-HI - CP 155



CP 50

Porte-Fenêtre 2 vantaux

Surface	Lar geur	Hauteur	Uw
4.03	1.85	2.18	2.0
4.25	1.95	2.18	1.9
4.47	2.05	2.18	1.9
4.69	2.15	2.18	1.9
4.91	2.25	2.18	1.9
5.12	2.35	2.18	1.9
5.29	2.35	2.25	1.8
5.52	2.35	2.35	1.8
5.76	2.45	2.35	1.8
5.99	2.55	2.35	1.8
6.23	2.65	2.35	1.8
6.46	2.75	2.35	1.8
6.70	2.85	2.35	1.8

CP 50

Porte-Fenêtre 4 vantaux

Surface	Lar geur	Hauteur	Uw
6.98	3.20	2.18	1.9
7.41	3.40	2.18	1.9
7.85	3.60	2.18	1.9
8.28	3.80	2.18	1.8
8.55	3.80	2.25	1.8
8.93	3.80	2.35	1.8

CP 50-HI

Porte-Fenêtre 2 vantaux

Surface	Largeur	Hauteur	Uw
4.03	1.85	2.18	1.8
4.25	1.95	2.18	1.8
4.47	2.05	2.18	1.8
4.69	2.15	2.18	1.8
4.91	2.25	2.18	1.8
5.12	2.35	2.18	1.7
5.29	2.35	2.25	1.7
5.52	2.35	2.35	1.7

* Calculs effectués à partir du logiciel BISCO et conformes à la norme EN ISO 10077-1

** Descriptif vitrage et intercalaire :
- Vitrage 4/16/4 Ug = 1,1 W/m².K
- Intercalaires type Warm Edge
*** Copie du présent document doit être joint à la facture

Rappel loi de finance (arrêté du 13 novembre 2007) Article 200 quater du code général des impôts

- Dépenses concernées : - équipements et matériaux de l'habitation principale
catégorie : "matériaux d'isolation thermique des parois vitrées"
- Période : - du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
- Taux du crédit d'impôts :
- 25% pour la résidence principale de plus de 2 ans bénéficiaire : propriétaire ou locataire
- taux porté à 40% pour un logement achevé avant le 1^{er} janvier 1977 et travaux réalisés au plus tard le
31 décembre de la 2^{ème} année qui suit celle de l'acquisition du logement bénéficiaire : propriétaire
- Calcul : - sur prix matériaux et équipement hors main d'oeuvre
- Les équipements et matériaux doivent être fournis et installés par un professionnel
- Plafond des dépenses : . 8 000 € pour une personne seule
. 16 000 € pour un couple (soumis à une imposition commune) majoré de 400 € par enfant ou personne à charge
- Justificatifs à fournir : facture indiquant : nom du client, lieu du chantier,
caractéristiques thermiques des produits mis en oeuvre***
- Critères : fenêtres ou portes-fenêtres ayant une performance thermique $U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ pour l'aluminium